



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 67/37

LE CANADA ET LES CAPITAUX

Discours prononcé par le ministre des Finances,
M. Mitchell Sharp, devant les membres de l'*Economic
Club*, à New-York, le 14 novembre 1967.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à cet auditoire non seulement important et distingué, mais aussi difficile à satisfaire. J'attendais ce soir-ci avec plaisir, mais non sans quelque impatience. En effet, jusqu'à vendredi soir dernier, je n'étais pas tout à fait certain d'être en mesure de faire honneur aux questions qui sont de nature à vous intéresser le plus. Je veux parler de l'état de l'économie canadienne et des intentions du Gouvernement à cet égard.

A la suite des décisions que le Gouvernement a prises la semaine dernière, je puis maintenant vous présenter un compte rendu bref, bien qu'incomplet, à ce sujet. Il ne faut pas oublier que ma première responsabilité est envers le Parlement, et je ne puis ici faire par anticipation l'exposé détaillé de notre situation et des perspectives que je dois bientôt présenter au Parlement.

L'économie canadienne a connu une longue période d'expansion après avoir touché un bas niveau en 1960. Nous avons vu augmenter dans de vastes proportions notre production, notre emploi, notre commerce, nos revenus, notre épargne et nos investissements. En 1962, nous avons traversé fort heureusement une crise de courte durée bien qu'aiguë dans le domaine du change, qui était l'aboutissement d'un rajustement, d'un rajustement nécessaire, dans l'évaluation de notre monnaie par rapport aux autres.

A la fin de 1965 et en 1966, cette période d'expansion prenait les proportions d'une vague de prospérité que des mesures monétaires, fiscales et budgétaires ont freinée avec quelque succès. En regardant en arrière, on peut dire que nous aurions peut-être dû modérer un peu plus tôt notre expansion mais les mesures restrictives que nous avons prises étaient judicieuses et salutaires et ont été reconnues comme telles, ici-même à New-York, je crois.

Au cours des douze derniers mois, notre expansion économique s'est poursuivie à un rythme beaucoup plus modéré; la vague de prospérité a fait place à un essor plus facile à soutenir. Cette modération dans l'expansion a été bien accueillie; à la vérité, c'était l'objectif de la politique officielle. Notre budget de juin dernier visait à permettre un rythme d'expansion que nous pourrions compter soutenir sans glisser ni dans l'excès de l'inflation ni dans celui du chômage.

Toutefois, le mouvement ascendant des coûts et des prix a persisté en dépit d'un élan moindre de la production et de la demande. Les salaires et les prix ont monté à un rythme trop rapide. J'avais espéré plus tôt cette année que la modération de notre taux d'expansion de la demande globale et de la production amènerait une modération significative du taux d'augmentation des prix et des coûts. Cela ne s'est encore produit d'aucune façon notable.

L'inflation des prix et des coûts nuit aux Canadiens à plusieurs points de vue. Ses effets sont injustes: les économiquement forts en profitent et les économiquement faibles en souffrent. Elle mine la position concurrentielle de l'industrie canadienne qui vient en concurrence avec les producteurs et les commerçants aux États-Unis et ailleurs. Elle produit des effets de rétroaction par l'influence qu'elle exerce sur les exigences de la main-d'oeuvre en ce qui concerne les augmentations de salaires qui dépassent nettement les augmentations qu'enregistre actuellement la productivité. Enfin, les investisseurs en sont venus à croire que les prix poursuivront leur marche ascendante et que l'acheteur d'obligations et d'hypothèques à long terme court le risque de voir s'amenuiser continuellement la valeur réelle de son placement, ce qui doit être compensé par des taux actuels d'intérêt beaucoup plus élevés que ceux que nous avons connus par le passé.

Je suis certain que de tels propos ne sont pas étrangers à un grand nombre d'entre vous, et que votre propre expérience des dix-huit derniers mois vous fournit des exemples de la psychose d'inflation qui s'empare à la fois des marchés, de la main-d'oeuvre et des capitaux.

En présence d'une telle situation, le Gouvernement du Canada a conclu qu'il fallait recourir à plus de contrainte en faisant appel à la politique fiscale et budgétaire. J'ai par conséquent annoncé vendredi dernier que le Gouvernement avait décidé de présenter plus tard au cours du mois de nouvelles mesures fiscales et budgétaires, y compris des augmentations provisoires d'impôt. Ces mesures fiscales seront partie intégrante d'un programme visant à refréner l'inflation des prix et des coûts qui se produit actuellement au Canada.

Un autre aspect de notre problème fiscal et économique au Canada a été le taux de croissance des dépenses publiques, reflet de l'essor et du développement de notre économie, du rôle de plus en plus grand que joue l'État dans la vie moderne, en particulier dans le domaine de l'éducation, et aussi du zèle que manifeste partout la société canadienne pour les réformes sociales, et que je partage. Le taux d'augmentation a toutefois été considérable; en conséquence, les dépenses publiques ont pris une large portion de notre produit national brut. C'est pourquoi, il a fallu augmenter les impôts tant au palier fédéral qu'aux paliers provincial et local. Les gouvernements ont aussi fait de plus en plus appel aux marchés des capitaux alors que la demande du secteur des affaires y était déjà très forte. Pour ce qui est du Gouvernement du Canada, ces besoins d'emprunt répondaient aussi à la nécessité de se procurer des fonds pour financer l'habitation, le crédit agricole et autres investissements d'ordre commercial par l'intermédiaire d'organismes de l'État. Notre Gouvernement est devenu récemment un important intermédiaire financier. Les prêts que nous faisons au cours de la présente année financière à l'habitation et au crédit agricole seulement dépasseraient la moitié de l'ensemble des besoins nets de caisse du Gouvernement.

Au début de l'automne, il est apparu au Gouvernement que cette hausse rapide des dépenses et des prêts dans le secteur public, ainsi que des emprunts, devait être contenue avec fermeté, si nous voulions obtenir suffisamment de modération dans toute l'économie et faire échec aux augmentations de nature inflationniste des prix et des coûts. Nous ne pouvons nous attendre à ce que les autres manifestent le genre de modération dans leurs demandes qui s'impose à moins que le Gouvernement ne donne lui-même l'exemple de façon ferme et sans équivoque. Nous n'exerçons pas de contrôle sur nos gouvernements provinciaux, pas plus que Washington ne contrôle vos États, mais nous désirons les guider dans cette direction générale.

Après s'être longuement interrogé, notre Gouvernement a décidé qu'il pouvait et qu'il allait ralentir d'une façon très marquée le taux d'augmentation de ses dépenses, en dépit des salaires et des prix plus élevés, des taux d'intérêt accrus que nous payons, de l'augmentation de la population que nous servons. Nous allons abaisser à des niveaux inférieurs à ceux de l'année courante les prêts que nous effectuons par l'intermédiaire des organismes de l'État. Au cours de la prochaine année financière, nous limiterons l'augmentation de nos dépenses à 4.5 p. cent au-dessus de celles de la présente année, en comparaison d'augmentations de plus de 10 p. cent au cours des deux dernières années. Cela ne se fera pas sans heurt, surtout alors que l'emploi augmente peu. Cela est toutefois indispensable si nous voulons réaliser nos objectifs et refréner la montée inflationniste des prix avant qu'elle n'ait produit sur notre économie des effets durables. Il importe aussi de réduire nos dépenses si nous voulons limiter notre demande sur les marchés financiers aux montants que nous pouvons espérer obtenir sans avoir à recourir à des méthodes inflationnistes qui contribueraient à faire monter les prix davantage.

Il restera souhaitable durant quelque temps que les gouvernements canadiens modèrent leur demande sur les marchés financiers à cause des autres besoins urgents d'investissements au Canada qu'il faut prévoir pour la fin des années soixante et le début des années soixante-dix. A cause de notre éparpillement géographique, de l'aisance de notre société et de notre industrie qui a besoin de beaucoup d'immobilisations, notre pays consomme normalement une grande quantité de capitaux. Au cours de la période actuelle, nos besoins de capitaux, et les occasions de les employer de façon fructueuse, resteront exceptionnellement élevés à cause des conséquences à retardement de la forte expansion démographique que le Canada a connue immédiatement après la Seconde Guerre mondiale.

De 1965 à 1970, nous prévoyons chez nous une augmentation de 33 p. cent du nombre des jeunes dans l'important groupe d'âges de 20 à 24 ans. Au cours des cinq années qui suivront, nous prévoyons dans le même groupe d'âge une nouvelle augmentation de 15 p. cent. L'inscription dans nos universités augmente de façon prodigieuse. Nos effectifs ouvriers croissent de plus de 3 p. cent par année, soit beaucoup plus rapidement que dans les autres pays industrialisés et la moitié autant qu'aux États-Unis. Il est à prévoir que cette augmentation de la main-d'oeuvre persistera durant encore plusieurs années.

Cette jeunesse, plus instruite et mieux aguerrie, qui afflue de plus en plus nombreuse au seuil de la maturité, aura besoin de maisons; d'écoles et de toutes les autres installations permanentes qu'exige la vie moderne, et

elle devra gagner suffisamment pour acquitter les frais de ces aménagements. Pour que cela soit possible, des investissements encore plus considérables s'imposent. De même, les effectifs ouvriers qui sont de plus en plus nombreux, seront en mesure d'édifier et d'animer une économie canadienne en rapide expansion, industries primaires, industries manufacturières et services. Nous disposerons de la main-d'oeuvre, des ressources et des marchés pour ce formidable essor mais nous aurons besoin pour le financer de capitaux commerciaux en très grand nombre. Nous aurons besoin d'institutions et de programmes pour rendre l'épargne possible et l'acheminer effectivement vers les multiples investissements nécessaires. Apparemment, les occasions d'effectuer de bons placements ne manqueront pas, ni les bons emplois ni les revenus qu'ils rendront possibles, si nous gérons judicieusement nos affaires. Nous ne manquerons pas au Canada de quoi nous occuper.

Dans l'ensemble, notre taux d'épargne est élevé au Canada. Il compte, parmi les plus élevés du monde occidental. L'an dernier, l'épargne totale au Canada a été estimée à près de 12 milliards de dollars, dont près de 3.5 milliards en épargne personnelle sous une forme ou une autre, de 8 milliards d'épargne commerciale brute, y compris les allocations de coût en capital que nous permettons en vertu de notre législation fiscale à un taux relativement élevé par rapport à celles des autres pays. L'épargne nationale s'est élevée au cours de cette année-là à quatre-vingt-dix pour cent des investissements au Canada, y compris les stocks en mains. Cependant, en 1966, notre programme d'investissement était tellement important que nous avons enregistré une importation nette de capitaux de près de 1.25 milliard de dollars. L'entrée totale de capitaux a même été plus considérable parce qu'il y a eu une importante sortie compensatrice de capitaux canadiens dont une bonne partie retournait aux États-Unis. L'importation de capitaux a revêtu de multiples formes mais elle s'est présentée surtout sous forme d'achat par les investisseurs américains d'obligations canadiennes, et d'investissements directs par les compagnies américaines dans les entreprises canadiennes contrôlées par elles.

Quand nous envisageons les besoins considérables de capitaux dont le Canada aura besoin au cours des prochaines années, nous prévoyons en fournir nous-mêmes la majeure partie grâce à notre épargne, mais nous devons compter, à l'avenir comme par le passé, sur un volume considérable de capitaux importés. A dire vrai, cette importation de capitaux est indispensable non seulement pour suppléer à l'insuffisance de notre épargne mais encore pour permettre à notre pays de répondre à ses besoins de change vis-à-vis des États-Unis. Chaque année, vos transactions de compte courant avec le Canada, commerciales et autres, se soldent par un excédent considérable. C'est un des principaux soutiens de votre propre balance des paiements. Nous vous réglons cet excédent en partie avec l'excédent que nous rapportent nos échanges commerciaux outre-mer et notre production d'or, mais normalement cela est loin de suffire pour faire face à votre excédent courant avec le Canada. Seul le flux important de capitaux américains au Canada et les dollars que cela nous rapporte peuvent permettre à notre commerce mutuellement profitable de continuer de croître comme il l'a fait.

Dans l'élaboration des programmes et des lignes de conduite dont a besoin l'économie canadienne, nous comptons donc pour les années à venir sur un flux continu de capitaux en provenance des États-Unis et, en particulier, naturellement, en provenance de New-York et des institutions qui s'y trouvent.

Nous prévoyons que dans une large mesure ces capitaux se présenteront sous forme d'investissements directs par les entreprises américaines. Une bonne partie de ces investissements sont effectués par ce que nous appelons maintenant les sociétés internationales ou plurinationales. Des investissements de cette nature se font sur une grande échelle en Europe aussi bien qu'au Canada et, cela se comprend, font naître de l'inquiétude au sujet de la mesure de contrôle national de l'économie dans laquelle ces investissements se font. Nous avons au Canada probablement plus de motifs que d'autres de nous inquiéter, vu que de très larges segments des entreprises canadiennes sont possédés et contrôlés par l'étranger. Nous nous réjouissons que les entreprises américaines et les sociétés plurinationales se montrent plus conscientes de leur rôle prépondérant et sentent qu'il leur faut tenir compte du fait que le Canada et les autres pays veulent qu'elles se conduisent en bons citoyens des pays où s'exerce leur activité.

Nous avons mené cette année au Canada une étude objective et approfondie de ce problème. Nous comptons donc publier bientôt un document officiel portant sur ce sujet et exprimant les vues des Canadiens à cet égard.

Entre-temps, toutefois, notre premier ministre a exposé clairement au début de cette année notre attitude et notre politique fondamentales. M. Pearson a déclaré que nous continuerons d'avoir besoin du capital étranger et du savoir-faire qui l'accompagne si souvent. Nous accueillerons ce capital et nous éviterons tout traitement discriminatoire qui serait de nature à créer ce genre d'atmosphère qui décourage l'investissement étranger. Notre objectif est que les Canadiens possèdent et contrôlent la plus large part possible de leur industrie, que leurs propres investissements dans les entreprises canadiennes puissent leur permettre d'exercer la plus grande mesure possible de contrôle sur leurs propres ressources et le développement économique de leur pays. M. Pearson a insisté cependant sur le fait que nous atteindrons cet objectif non pas en nous montrant injustes envers les intérêts étrangers mais en mobilisant le capital canadien et en le dirigeant de plus en plus vers les entreprises canadiennes.

En plus de l'investissement direct des capitaux au Canada, nous continuerons de compter sur un apport substantiel d'investissements de portefeuille dans les obligations des emprunteurs canadiens qui effectuent des emprunts aux États-Unis, parmi lesquels il faut comprendre, en premier lieu, comme la plupart d'entre vous le savent, les gouvernements provinciaux, nos plus importantes municipalités et nos grandes sociétés canadiennes. Tous ces emprunteurs s'enorgueillissent du crédit dont ils jouissent à New-York et tiennent à le maintenir. Au Gouvernement du Canada, nous sommes conscients de l'importance de suivre des politiques qui permettent à nos provinces, à nos municipalités les plus importantes et à nos grandes sociétés, de continuer d'emprunter sur le marché des États-Unis. Nous reconnaissons que cela suppose que nous gérons et développons l'économie canadienne de la façon la plus judicieuse et efficace dans le but de garder la confiance de vos investisseurs. Nous reconnaissons aussi que cela signifie que le Canada doit continuer d'offrir les perspectives de stabilité politique qui depuis de très nombreuses années y attirent le capital étranger.

Au cours de cette année qui a été témoin de l'Expo et de la célébration de notre Centenaire, vous qui êtes nos plus proches voisins avez dû entendre

parler de nos discussions sur l'avenir politique du Canada. Les nouvelles étant ce qu'elles sont, je m'imagine que ce que vous avez entendu et lu portait en partie sur la question du séparatisme québécois, question soulevée par certains mouvements peu nombreux mais bruyants dans cette province. Je suis heureux d'avoir l'occasion d'en dire quelque chose du point de vue de l'ensemble du Canada.

Ce "débat sur le Canada" se poursuit, de façon intermittente, depuis près de deux siècles, soit depuis que les collectivités françaises et anglaises ont commencé de vivre et de se développer ensemble dans un même pays et, en même temps, ont cherché à préserver leur identité propre de langue et de culture. Depuis dix ans, le débat a pris une nouvelle dimension et un regain de vie. Le Québec a subi une remarquable transformation, non seulement par suite d'une grande expansion industrielle mais aussi grâce à une nouvelle perspective sociale à la fois progressiste et pleine d'assurance. Les Canadiens francophones, tout en restant soucieux de maintenir leur identité culturelle, sont aussi résolus à réaliser des progrès économiques, et à participer pleinement à la direction et au contrôle du développement canadien.

Ce débat canadien ne porte pas maintenant sur des solutions négatives, comme le séparatisme. Il se soucie plutôt des réformes positives qui s'imposent dans les domaines économiques et sociaux, ainsi que dans les domaines politiques et constitutionnels. Le séparatisme n'est l'objectif d'aucun des principaux partis politiques du Canada, voire même de ceux du Québec. D'une façon générale, la population, au Québec comme ailleurs au Canada, ne le souhaite nullement. L'objectif de nos principaux partis politiques et de la grande majorité des Canadiens est de faire de notre pays un pays prospère où chacun de nous, que sa langue soit l'anglais ou le français, et quelles que soient ses origines, puisse participer pleinement à notre développement économique et culturel. On continuera à discuter et à se quereller au sujet des moyens, et en particulier au sujet du rôle et du statut des provinces, mais les Canadiens, d'une façon générale, poursuivent le même objectif et c'est ce qui compte.

Le Gouvernement fédéral continue par sa politique à accorder un appui entier à l'économie du Québec, comme à l'économie des autres régions du Canada. Il est aussi résolu à faire en sorte que les institutions nationales du Canada, particulièrement le Gouvernement à Ottawa, soient des institutions où les Canadiens francophones aussi bien que les anglophones puissent travailler, parler et écrire dans leur propre langue. C'est aussi notre désir que les Canadiens francophones puissent vivre et faire instruire leurs enfants dans leur propre langue et cela partout où se trouvent des centres francophones importants dans tout notre pays.

La population au Québec, comme partout ailleurs au Canada, souhaite la stabilité politique et le développement économique. Je crois que les investisseurs peuvent à bon droit partager notre optimisme, parce qu'il s'appuie sur les réalités fondamentales, plutôt que sur des mots et des sentiments de nature passagère.